



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Toulouse, le 29 octobre 2021

**RN 125: Poursuite des travaux de la section « sud Lez » de la déviation de Saint-Béat / Arlos**

La déviation de Saint-Béat/Arlos s'inscrit dans l'aménagement global de l'itinéraire de la RN125 entre Toulouse à la frontière espagnole. Elle contribue à l'amélioration de la sécurité des usagers et des riverains et à la fluidité des relations transfrontalières avec l'Espagne.

Trois ans après la mise en service du tunnel de Saint-Béat en mai 2018, les travaux de cette déviation vont se poursuivre par la réalisation de la section sud Lez de la déviation et ainsi achever l'opération.

Les années 2019 et 2020 ont été consacrées à la conduite et à la finalisation des études de conception détaillées de la section sud Lez. Sur la base du dossier projet ainsi finalisé, et après une phase de contrôle de conformité de l'opération au regard des normes de conception et des enjeux de sécurité routière conduite sur le 1<sup>er</sup> semestre 2021, la consultation pour l'attribution du marché de travaux général de la déviation a été lancée le 4 octobre 2021. Le marché de travaux général comprend les terrassements, la construction des ouvrages d'art, l'assainissement, la réalisation des chaussées, des équipements de signalisation et des équipements dynamiques.

L'objectif est de notifier ce marché et démarrer les travaux avant l'été 2022.

Dès le 8 novembre 2021, des travaux préparatoires de débroussaillage et déboisement du massif forestier permettront d'assurer le dégagement des emprises du chantier dans le respect des préconisations environnementales. Cette première étape est nécessaire pour permettre le démarrage des travaux de terrassement.

Les modalités d'accès à Argut-Dessus et à Argut-Dessous pendant le déboisement du secteur de la pointe du Hournech ont fait l'objet d'une concertation avec les élus locaux et les riverains concernés pour concilier les impératifs de sécurité pour la réalisation du chantier et le nécessaire maintien des déplacements professionnels et personnels des riverains. Ainsi, l'accès à ces deux communes via la RD44e sera interrompu sur des plages horaires limitées dans la journée du lundi au vendredi inclus. L'accès aux services de secours est, quant à lui, garanti pendant toute la durée du chantier.

Le calendrier annoncé de mise en service de la déviation de Saint-Béat et Arlos par la RN 125, à l'issue des travaux, est donc respecté.

**CONTACTS PRESSE**

Delphine AMILHAU  
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)